

AVIS PUBLIC

BUDGET 2024 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'à la séance extraordinaire de la Municipalité de Saint-Polycarpe le lundi 11 décembre 2023 à 19 h à la salle Maurice-Ravary du Centre sportif Soulanges située au 100, rue des Loisirs (2^e étage) à Saint-Polycarpe, le Conseil municipal adoptera le budget 2024 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026.

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ce budget et sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce vingtième jour de novembre deux mille vingt-trois.



Janye Gauthier
Adjointe à la direction générale et
greffière adjointe